



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0 Télé-

phone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132

Courriel : municipalite@st-maurice.ca

Site internet : www.st-maurice.ca



INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Juin 2022

Pour faire suite à la réunion du conseil qui s'est tenue le 13 juin, voici les principales décisions et les projets en cours. En ce qui a trait aux procès-verbaux des réunions vous pouvez les consulter sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Vie municipale/Séances du conseil.

Nomination du vérification comptable pour l'année 2022

Le mandat de la Firme Mallette S.E.N.C.R.L. a été reconduit pour effectuer la vérification comptable de l'année financière 2022.

Acceptation des travaux rue Neault phase III

Compte tenu de la réception du rapport de l'ingénieur mandaté pour la surveillance des travaux pour la phase III du secteur Neault et que les ouvrages ont été achevés selon les conditions de l'entente, le conseil municipal a accepté les travaux et ont mandaté Me Josiane Masson afin de procéder à l'achat des lots 6 480 242 et 6 480 237 pour le prolongement des rues Neault et Joseph-L. Rivard.

Modification à la programme de travaux TECQ 2019-2023

La directrice générale a déposé une modification à la programmation de travaux pour le TECQ 2012-2023 qui permettra la réalisation d'une conduite d'eau supplémentaire.

Demande de soutien financier du Fonds communautaire

La municipalité comme à chaque année contribue pour un montant de 200 \$ au Fonds communautaire des Chenaux afin qu'il soit en mesure de défrayer les coûts du matériel scolaire nécessaire pour certains enfants dans le besoin.

Demande d'Appartenance Mauricie pour l'achat de calendrier

La municipalité va procéder à l'achat de 25 calendriers historiques au coût de 10 \$ chacun.

Achat d'un détecteur 4 gaz pour les espaces clos au bâtiment des eaux usées

Compte tenu des risques lors des travaux en espaces clos, le conseil municipal a accepté de procéder à l'achat d'un détecteur 4 gaz au montant de 2 638,68 \$ taxes incluses Chez Services Techniques Incendies Provincial Inc.

Offre de service de la Mutuelle NOVO SSI concernant la production d'un programme de prévention

La Mutuelle NOVO SSI a été mandatée par le conseil municipal pour préparer le programme de prévention afin de se conformer aux lois, règlements et normes applicables ainsi que d'accroître la prise en charge du dossier de santé et sécurité au travail pour les employés municipaux.

Lumières à l'avant de la caserne et ventilateurs au plafond

Pour faire suite à la demande du service incendie afin de procéder à l'installation de lumières à l'avant de la caserne ainsi que des ventilateurs au plafond à l'intérieur de la caserne, le conseil municipal a accepté la soumission du Groupe Vigneault Lumilec au coût de 6 633,10 \$ taxes incluses. Ces ajouts seront financés par le programme PRABAM.

Achat d'une camionnette, achat et installations des équipements pour le service incendie

Le conseil municipal a procédé à l'achat d'une camionnette de type « pickup » au coût de 43 340,27 \$ taxes incluses pour le service incendie. À ce montant il faut rajouter la boîte de fibre, une plate-forme coulissante, le jeu de lumières d'urgence standard ainsi que le lettrage au coût de 17 450,00 \$ plus les taxes applicables.

Achat de 2 radars pédagogiques – subvention ministère des Transports

En janvier dernier, une demande de subvention avait été faite au Fonds de la sécurité routière pour l'achat de 2 radars pédagogiques qui seraient financés à 50 %. Compte tenu du fait que la municipalité a reçu une réponse favorable pour ce projet, le conseil municipal a autorisé l'achat de 2 radars pédagogiques chez Signel Services Inc. au coût de 12 764,52 \$ taxes incluses, achat qui sera financé à 50 % par la subvention.

Demande d'aide financière de la FADOQ pour l'achat de tapis de jeux

Compte tenu du changement de plancher dans grande salle, il a été convenu qu'aucune marque ne serait fait sur le plancher. Donc, pour palier à cette nouvelle règle et pour assurer une continuité aux activités de la FADOQ, une demande d'aide financière de 1 000 \$ a été accordée pour qu'ils puissent acheter des tapis de jeux amovibles.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2022-620 sur l'utilisation de l'eau potable

Le projet de règlement 2022-620 a été déposé à cette rencontre. Le changement apporté par ce règlement est de prohiber l'arrosage mécanique et automatique pour le gazon qui se définies comme suit :

Arrosage mécanique : arrosage par l'entremise d'un boyau équipé d'un arroseur oscillant ou à impulsion branché sur l'aqueduc municipal.

Arrosage automatique : arrosage par un système intégré de conduite par canalisation souterraine munie d'une minuterie, branché sur l'aqueduc municipal et destiné à l'arrosage des végétaux.

Cette modification vise à préserver les quantités de la ressource d'eau potable et d'être conforme à la Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M. Yves Laflamme au ylaflamme@st-maurice.ca ou au 819 374-4525.

Prochaine réunion du conseil 11 juillet 2022

La prochaine réunion aura lieu lundi 11 juillet à 19h dans la salle en haut. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister. N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus.

CIRCULAIRE MUNICIPALE

2^e versement de taxes municipales



Nous désirons porter à votre attention que la date d'échéance pour effectuer le 2^e versement des taxes municipales est le **15 juin 2022**.

Nous privilégions le paiement par Accès D et vous pouvez laisser votre chèque dans une enveloppe dans la boîte postale à l'extérieur. Sinon, la règle de **1 personne à la fois** dans le bureau municipal s'applique. Au bureau vous pouvez payer par Interac et si c'est en argent comptant il faudrait avoir le montant exact car nous ne remettons pas de change.

Pour toutes les personnes qui effectuent les paiements de taxes par Accès D (Internet, téléphone ou guichet) nous aimerions porter à votre attention qu'il **serait très important** que tous les matricules soient mentionnés (**ex. : si vous avez 10 propriétés différentes alors les 10 matricules doivent être inscrits avec le montant respectif à chacun**). Si vous inscrivez qu'un seul matricule et que vous faites un total de tous les montants, la Municipalité ne peut être responsable de la façon dont votre paiement est imputé. Merci de votre collaboration.

Fermeture des édifices municipaux le 24 juin et 1^{er} juillet

Veuillez prendre note que les édifices municipaux seront fermés le 24 juin et le 1^{er} juillet 2022. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 819-690-4446.

Fermeture de la rue Notre-Dame en face de l'école

Du 27 juin au 30 juin, il y aura fermeture complète de la rue Notre-Dame (en face de l'école) afin de faire des branchements qui serviront autant aux locaux temporaires qu'à l'agrandissement futur de l'école.

Collecte de « Gros morceaux »



Mardi le 5 juillet pour la municipalité en général et le jeudi 7 juillet pour le secteur du Lac Thibault, il y aura une collecte pour les « gros morceaux » sauf les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux qui ne seront pas ramassés. Vous devez les apporter à l'Éco-Centre au site de Champlain ou du secteur Trois-Rivières situé au 1921, rue des Toitures.

Lunchs de cœur dans les camps de jour

NOUVEAU SERVICE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ

EN PLUS DES COLLATIONS ET BONIFICATIONS DE BOÎTES À LUNCH OFFERTES DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LE CAB DE LA MORAINÉ OFFRIRA À COMPTER DE CETTE ANNÉE AUX CAMPS DE JOUR :

Une initiative réalisée grâce à la participation financière de la

LES LUNCHS DU COEUR !!!

Des bénévoles du Centre cuisineront des repas qui seront remis à chacun des camps de jour de son territoire, soit St-Stanislas, St-Narcisse et St-Maurice.

Ces repas seront servis aux enfants n'ayant pas un lunch suffisamment nutritif pour répondre à leur besoin énergétique ou ayant oublié, perdu ou renversé son repas.

Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux